



numéro 26 – septembre 2004

Au sommaire ce mois-ci ...

ZOOM

Burundi: Partis politiques et médias s'accordent sur un code de bonne conduite en période électorale

1. AGENDA

RDC : *Etude sur le paysage médiatique en RDC*

2. ACTUALITES DE LA PRESSE ECRITE

Cameroun : *La Voix du peuple*, un nouveau journal
Rwanda : Le journal *Umuseso* interpellé par le Haut Conseil de la presse

3. ACTUALITES DE LA PRESSE AUDIOVISUELLE

Cameroun : Le personnel *d'Ariane TV* en grève
Gabon : TV+ émet à Franceville et ses environs
RDC : Les radios communautaires du Bas-Congo réfléchissent à l'avenir
RDC : *Radio Bangu* diffuse ses premières émissions
RDC : Une seconde radio s'installe à Kimpese
RDC : RFI émettra bientôt à Bukavu
RDC : Le RATECO contribue à l'équipement de ses membres
Rwanda : Lancement de *Radio Maria*
Tchad : Les Tchadiens renouent avec l'écoute de leur station nationale

4. CADRES JURIDIQUES ET ECONOMIQUES DES MEDIAS

Gabon : Dépénalisation des délits de presse au Gabon
Gabon : Enfin le partage de la subvention de l'Etat à la presse écrite privée

Rwanda : 3^{ème} rapport du Haut conseil de la presse sur le monitoring des médias
Tchad : Les agents des médias publics suspendent leur mot d'ordre de grève

5. STRUCTURATION ET PROFESSIONNALISATION DES MEDIAS

Gabon : Table ronde de l'imprimerie Macacos, du distributeur Sogapresse et des éditeurs gabonais

RDC : Les journalistes de Bukavu réfléchissent sur leur rôle en temps de conflit et post-conflit

RDC : Formation de treize journalistes congolais à Bonn

Rwanda : Premier atelier sur les mécanismes de régulation des médias

Burundi: Partis politiques et médias s'accordent sur un code de bonne conduite en période électorale

Les partis politiques et les médias publics et privés du Burundi se sont accordés, à l'issue d'un atelier national sur la régulation des médias en période électorale, tenu à Bujumbura du 23 au 25 août 2004, sur un code de bonne conduite au cours des prochaines consultations électorales. L'atelier, organisé par le Conseil national de la communication (CNC) sous le haut patronage du président de la République, en partenariat avec l'Institut Panos Paris et avec l'appui de la Coopération suisse (DDC), a réuni une centaine de représentants des médias burundais publics et privés, des partis et mouvements politiques agréés ou signataires des accords de cessez-le-feu, des institutions et de la société civile. C'est le ministre de la Communication et porte-parole du gouvernement, M. Onésime Nduwimana, représentant le chef de l'Etat, qui a procédé à l'ouverture des travaux.

Les participants se sont engagés, lors des élections, à faire preuve de la culture démocratique au Burundi. Ils se garderont de tout propos ayant trait à l'appartenance régionale, ethnique, sociale, religieuse et à la vie privée d'autrui.

Les médias s'interdisent de rapporter les discours et programmes politiques favorisant le mensonge, l'achat des consciences, les incitations à la fraude électorale ainsi que tout comportement tendant à abuser l'électorat. Les médias publics s'engagent à réserver un traitement égalitaire et équilibré aux partis politiques. Pour leur part les journalistes s'interdisent tout commentaire partisan, malveillant et tout dénigrement à l'égard des partis politiques, de leurs programmes des partis politiques et de leurs candidats. Dans leur travail, les médias privés s'engagent à bannir toute forme de discrimination. Durant la campagne électorale, ils garantissent l'accès équitable à leurs organes et un traitement impartial des différents acteurs politiques aux conditions internes du médium. Les partis politiques s'interdisent et interdisent à leurs militants et partisans toute attitude, tout comportement et tout propos diffamatoire ou injurieux de nature à porter atteinte à la dignité, à l'intégrité physique des personnes, aux biens publics et privés à travers les médias. Ils veillent également au respect et à la protection des journalistes envoyés par les organes de presse pour la couverture des différentes manifestations.

Les participants ont notamment recommandé au CNC de prendre des mesures appropriées pour empêcher des campagnes électorales déguisées, particulièrement en période pré-électorale, et interdire aux médias de faire des pronostics ou des sondages pendant la campagne électorale pour ne pas désorienter les électeurs. Ils ont aussi recommandé au gouvernement de lancer sans délais le fonds d'appui aux médias aux fins de leur permettre d'accompagner efficacement la classe politique aux échéances en vue. M. Luc Adolphe Tiao, président du Conseil supérieur de l'information (CSI) du Burkina Faso, une structure qui jouit en Afrique d'une riche expérience en matière de régulation des médias en période de campagne électorale, a aidé le CNC à définir de manière claire et précise ses missions ainsi que dans l'élaboration de son plan d'action et des textes réglementaires utiles à son fonctionnement. Il a lui a été demandé de former une équipe de personnes qui seront chargées d'assurer le monitoring des médias, particulièrement pendant les élections. Dans cet esprit le CNC vient de recevoir un équipement audiovisuel destiné au centre de monitoring afin de lui permettre d'observer régulièrement les programmes de radios et de la télévision et de faire des analyses périodiques de leurs contenus.

DaN / IPP

I. AGENDA

RDC : Etude sur le paysage médiatique en RDC

Dans le cadre du projet *d'appui à la structuration du paysage médiatique en RDC* proposé par l'Institut Panos Paris avec le soutien de la Coopération britannique (DFID), une étude sur le paysage médiatique en RDC vient de paraître. Cette étude a été réalisée par M. Aimé Kayembe T. Malu et l'équipe du programme Droits et renforcements institutionnels des médias (Drim) de l'Institut Panos Paris; avec la contribution de Dominique Mweze Ch. Nkingi et Crispin Chiragarhula Mparanyi.

Elle dresse le panorama du paysage médiatique actuel en RDC à un moment où les professionnels entament leur restructuration et se préparent à accompagner les prochaines élections prévues en 2005. L'étude repose sur un travail d'enquête effectué dans les provinces congolaises et à Kinshasa et sur une analyse des cadres juridiques et institutionnels qui régissent le secteur. L'ouvrage présente ainsi les différents acteurs du monde médiatique (organes de presse, organisations professionnelles, partenaires et bailleurs de fonds) et l'environnement dans lequel ils évoluent.

MPL / IPP

Publication disponible sur le site Internet de l'Institut Panos Paris

<http://www.panosparis.org/fr/publications.php>

2. ACTUALITES DE LA PRESSE ECRITE

Cameroun : La Voix du peuple, un nouveau journal

Le paysage médiatique camerounais s'est enrichi en août de *La Voix du peuple*. Ce journal se donne pour ligne directrice de « *changer la situation qui fait du Camerounais un asservi, pour promouvoir le patriotisme. Cela afin qu'il prenne son destin en main* ».

Dans sa première livraison, cette publication fait un zoom sur la diaspora camerounaise à quelques mois de l'élection présidentielle, prévue au mois d'octobre. Pour *La Voix du peuple*, les Camerounais de l'étranger sont « *désormais incontournables dans l'avenir politique du Cameroun* ». Dans cette même édition, *La Voix du peuple* revient sur l'épidémie de choléra qui frappe certaines régions du Cameroun. A en croire ce journal, « *chaque jour, comme pour le sida, les familles enregistrent discrètement des nouveaux cas. Le choléra n'est pourtant pas une maladie nouvelle au Cameroun* ».

La Voix du peuple est un tabloïd de 16 pages. Il est vendu à 300 FCFA (soit 0,46 euros). Jean Pierre Djoko Domguia est le directeur de publication de ce journal dont le siège se trouve à Bangou, (260 km à l'ouest de Yaoundé).

JW / IPP

Contacts

La Voix du peuple

B.P 7 Bangou - Cameroun

Tel : (237) 949 36 80 / E-mail : voix_dupeuple@yahoo.fr

Rwanda : Le journal *Umuseso* interpellé par le Haut Conseil de la presse

Le Haut conseil de la presse (HCP), dans le cadre de sa mission de régulation, a entendu, le 18 août dernier, le directeur de l'hebdomadaire privé *Umuseso* au sujet d'une série d'articles controversés parus dans le numéro 186, daté du 1er au 8 août 2004, de ce journal.

Le HCP, saisi par le ministre de l'information, avait préalablement examiné les huit articles mis en cause et trouvé des manquements à l'éthique et à la déontologie de la presse dont la calomnie, la diffamation, l'atteinte à la personnalité des hautes autorités du pays et divers autres délits sanctionnés par l'actuelle loi sur la presse.

Après l'audition du directeur de l'*Umuseso*, Charles Kabonero, le HCP a déclaré dans un communiqué que l'intéressé n'avait pas « *fourni d'éléments nouveaux susceptibles de réfuter les accusations portées contre son journal* ». En conséquence, le HCP le sommait de « *reconnaître ses fautes* », mais aussi de publier, dans la prochaine livraison du journal, les rectificatifs nécessaires.

Les articles en questions, accusaient le vice-président de la chambre basse du parlement rwandais, de manœuvres souterraines visant à prendre la direction du pays.

JR / IPP

3. ACTUALITES DE LA PRESSE AUDIOVISUELLE

Cameroun : Le personnel d'*Ariane TV* en grève

Le personnel d'*Ariane télévision*, une chaîne de Yaoundé est en grève depuis le mois de juillet. Les employés de cette structure réclament de nombreux mois de salaire impayés. « *Depuis janvier 2003, nous sommes payés au lance pierre. Nous n'avons jamais reçu un salaire complet, nous ne percevons que de l'argent de taxi* », a déclaré un journaliste de cette structure. Pour résoudre ce problème, le personnel a requis la médiation d'un inspecteur du travail ainsi que celle du ministère de la Communication. Mais, aucune solution n'a encore été trouvée. Depuis lors, *Ariane télévision* ne diffuse plus que de la musique à longueur de journée.

Cette télévision privée après avoir été interdite par le ministère de la Communication, avait été autorisé à émettre le 19 septembre 2003, après avoir été placé sous la tutelle thématique du ministère de la Ville.

JW / IPP

Gabon : TV+ émet à Franceville et ses environs

La chaîne de télévision TV+, connu à Libreville comme la télévision de proximité, a lancé ses émissions à Franceville, la capitale Altogovéenne, à plus de 750 Km au sud-ouest du Gabon. Cette opération a été possible grâce à un partenariat avec la société *Africa n°1* qui transporte le signal de TV+ à partir du satellite Africa-sat. TV+ est ainsi reçu sur le canal 41 de la bande UHF. Ce programme concerne aussi les villes d'Oyem au nord du Pays et de Port Gentil, cité économique du Gabon.

La chaîne TV+, fondée en 1999, a fait du traitement de information sociale et des faits divers, son credo. Elle appartient au groupe de presse BO communication, société anonyme à responsabilité limité avec un capital de 1.22 millions d'euros.

AN / IPP

RDC : Les radios communautaires du Bas-Congo réfléchissent à l'avenir

Réunies le 14 août dernier à Matadi, les radios communautaires du Bas-Congo, membres de l'ARCO ont manifesté le vœux de réfléchir ensemble et de s'unir pour mieux faire. Entouré des directeurs et chefs des stations de l'ARCO Bas-Congo, M. Jean Ndombasi, administrateur provincial, a inscrit deux points à l'ordre du jour : l'évaluation et l'analyse des assises tenues par l'ARCO du 22 au 27 mars dernier, et la restitution de l'atelier tenu à l'ICA du 4 au 6 mai dernier.

A l'issue de la journée, l'assemblée a conclu qu'en dépit des quelques faiblesses que manifeste l'ARCO, les radios communautaire du Bas-Congo resteront attachées à cette association aussi longtemps qu'elle poursuivra ses objectifs. Par ailleurs, ces radios de l'ouest, souvent oubliées par les bailleurs de fonds, ont également conclu qu'elles doivent davantage s'unir et réfléchir ensemble pour sortir de la crise financière qui les frappe.

MA / IPP

RDC : *Radio Bangu* diffuse ses premières émissions

La *Radio Bangu* de Kimpese dans le Bas-Congo, a lancé ses premières émissions le 30 juillet dernier. Cette radio associative dirigée par M. Rigobert Malalako est encore en période d'essais techniques, mais la qualité des dirigeants et des animateurs sélectionnés semble prometteuse. Ainsi, les pasteurs Dizeyi et Mumpasi s'occupent respectivement de la coordination et de l'administration financière.

Emettant sur FM 99.9 avec un émetteur de 250 Mhz, cette radio couvre une grande partie de la province, en particulier les villes de Kimpese, Mbaza-Ngungu et Lukala, ainsi que les centres environnants. Ce jeune organe de presse composé pour l'instant d'un personnel de douze membres dont huit bénévoles est épaulé efficacement par toute la communauté.

MA / IPP

Contact :

Rigobert Malalako – *Radio Bangu* de Kimpese

District de Cataracte

Province du Bas Congo - RDC

Tel : 081 – 500 – 32 – 34 / 98 – 31 – 46 – 66

RadioBANGU2003@yahoo.fr

RDC : Une seconde radio s'installe à Kimpese

Depuis le 2 août dernier, *radio Mwind*a émet sur FM 93.2 Mhz à Kimpese, dans la province du Bas-Congo. Initiée par M. Mvumba Khonde, *radio Mwind*a est une station généraliste qui fonctionne grâce à un émetteur de 250W tous les jours de 6h00 à minuit. M. Justin Mpanzu Mbambi administrateur et directeur de la radio avoue que la station est encore en période d'essais, mais que la grille de programmes s'élabore petit à petit en fonction des propositions et attentes des auditeurs. *Radio Mwind*a s'est en effet assignée l'objectif d'accompagner la région dans son développement.

Kimpese, petite cité d'environ 60.000 habitants, compte désormais depuis peu deux stations : *radios Bangu* et *radio Mwind*a qui signifie « lampe ».

MA / IPP

RDC : Le centre Lokolé remet un générateur à la RTNC / Bukavu

Le 12 août dernier, le Centre Lokole, représentation à l'est de la RDC de l'Ong internationale Search for Common Ground (Sfcg), a remis à la direction provinciale de la *Radiotélévision nationale congolaise* (Rtnc) un groupe électrogène d'une puissance de 3 Kilovolts-Ampères (Kva) ainsi qu'un

poste de télévision. D'après M. Léon Baroani, coordonnateur du Centre Lokole, ce nouveau don de matériel est une nouvelle preuve du partenariat actif entre ces deux grands acteurs de la communication à Bukavu depuis l'installation de l'antenne de Sfcg au Sud-Kivu, début 2002. Ce qu'a corroboré le directeur de la Rtnc, M. Victor Kalume Kabwe dans son mot de remerciement, tout en insistant sur le fait que ce matériel neuf devrait mettre fin aux turpitudes causées par les multiples coupures de courant électrique qui empêchent régulièrement les auditeurs de la Rtnc/Bukavu de suivre, parfois pendant des journées entières, le cours normal des émissions de leur radio.

DN / IPP

RDC : RFI émettra bientôt à Bukavu

La chaîne de radio française *Radio France Internationale* a installé au courant du mois d'août 2004 sur la colline de Karhale surplombant la ville de Bukavu, à l'est du Congo démocratique, un important matériel, dont un émetteur récepteur de 2.000 watts et une antenne parabolique, en vue du lancement très prochainement de ses émissions en relais directement depuis ce chef-lieu de la province du Sud-Kivu. D'après les techniciens de la Régie nationale des télécommunications par satellite (Renatelsat), de la *Radiotélévision nationale congolaise* (Rtnc) et de *Rfi* qui travaillent côte à côte pour la réalisation de ce projet, les émissions devraient être captées sur fréquence modulée (Fm) avant la fin du mois d'août et cette station relais est prévue pour couvrir en plus de la ville de Bukavu, toute la plaine de la Ruzizi et la ville d'Uvira au sud, toute la province du Nord-Kivu et à l'ouest jusqu'à Bunyakiri ainsi que probablement le territoire de Shabunda et la partie sud de la province orientale, sur la fréquence unique de 98,0 Mhz.

DN / IPP

RDC : Le RATECO contribue à l'équipement de ses membres

Elu par l'Assemblée générale constitutive en février 2004 à Bukavu, le Conseil d'administration du Réseau des radios et télévisions Communautaires de l'est du Congo (RATECO) a tenu sa première réunion le 13 août dernier à son siège récemment ouvert sur l'avenue Kasongo dans la commune d'Ibanda.

Le Conseil d'administration a constaté que les 19 radios membres du Rateco restent opérationnelles dans les provinces du Nord-Kivu, Sud-Kivu, Maniema et Orientale. Il a décidé l'examen des dossiers de cinq nouvelles demandes d'adhésion (*Dorika FM* de Nyamilima, *Alpha et Oméga* et *Radio communautaire Tayna* dans le Nord-Kivu, le centre de production *Vidéo participative CPV 3T* à Bukavu et la *radio de l'association Elimu* au Sud-Kivu) lors de la prochaine Assemblée générale prévue en février 2005. Ces assises permettront également de statuer, entre autres, sur le règlement d'ordre intérieur du réseau.

A cette occasion, il a été procédé à la remise à quinze radios membres, d'équipements de base (groupes électrogènes, decks de studio, kits d'écoute, outillages de dépannage et fournitures de bureau) mobilisés par la coordination du réseau auprès de l'Institut Panos Paris et avec l'appui de DFID.

Le Conseil d'administration du Rateco comprend trois membres dont le président le Père Omer Kamate Kasyakulu de la *Radio Moto* de Beni-Butembo, le vice-président M. Raphaël Paluku Kyana de la *Radio rurale de Kanyabayonga* et la secrétaire Mme Solange Lusiku, chef des programmes de la *Radio Maria* de Bukavu. M. Kizito Mushizi Nfundiko de la *Radio Maendeleo* de Bukavu assume la coordination du réseau.

DM / IPP

Rwanda : Lancement de *Radio Maria*

La radio catholique, *Radio Maria* a débuté le 15 août dernier ses émissions dans la province de Gitarama (centre).

« *Radio Maria, inaugurée officiellement dimanche, à la fête de l'Assomption, émet actuellement dans 70% de la province de Gitarama, sur FM 93.3, en kinyarwanda et bientôt aussi en français et anglais*», a indiqué Jean-Paul Kayihura, président de *Radio Maria* Rwanda.

La nouvelle radio diffusera, chaque jour de 5h00 à 21h00, en plus des émissions d'évangélisation, des programmes de développement sur la santé, l'éducation et le développement rural. Elle compte étendre progressivement sa diffusion sur l'ensemble du Rwanda.

Radio Maria est la quatrième radio autorisée par le gouvernement à émettre sur le territoire rwandais. Elle fait suite à la radio communautaire *Izuba*, à Kibungo (est) qui émet depuis juin et après deux radios commerciales, *Radio Flash*, en août et *radio 10* en février.

JR / IPP

Tchad : Les Tchadiens renouent avec l'écoute de leur station nationale

Le 2 septembre, une mission de six techniciens de la *Radio Chine Taiwan internationale* (RTI) a remis en marche, après un mois de réparation, l'émetteur continental ondes courtes de 100 kilowatts, du centre de haute fréquence de la radiodiffusion nationale tchadienne (RNT). Le redémarrage de cet émetteur permet aux Tchadiens de suivre enfin les émissions de la RNT dont ils ont été privés depuis décembre 2002 à cause d'une panne. Après cette cérémonie de mise en marche de l'émetteur en présence des autorités tchadiennes et de la délégation taiwanaise, un accord de coopération technique entre les deux parties a été signé. Cet accord prévoit des échanges d'expériences entre les techniciens tchadiens et taiwanais et un plan de formation des Tchadiens à Taiwan pour assurer la maintenance de l'émetteur qui vient de reprendre du service.

LG / IPP

4. CADRES JURIDIQUES ET ECONOMIQUES DES MEDIAS

Gabon : Dépénalisation des délits de presse au Gabon

Les peines d'emprisonnement pour délits de presse seront bientôt transformées en simples amendes, a annoncé le chef de l'Etat gabonais M. Omar Bongo Ondimba, au cours d'une audience qu'il a accordée aux éditeurs de presse gabonais, le 3 septembre dernier.

Une commission ad hoc est en train de travailler sur cette question et devra rendre bientôt ses conclusions. Des conclusions qui conduiront sans nul doute vers la révision du code de la communication au Gabon. Le Président de la République gabonaise a par ailleurs demandé aux journalistes de faire montre de discernement et d'objectivité dans le traitement de l'information, car trop d'écarts de langage et d'abus sont constatés dans le traitement quotidien de l'information dans les journaux privés, surtout ceux d'opinions. Les éditeurs de presse gabonais ont profité de cette occasion pour se plaindre auprès du chef de l'Etat, des coûts trop élevés de l'impression Multipress-Gabon et ceux de la distribution pratiquée par l'unique distributeur Sogapresse. Il leur a été précisé que les ministères de la Communication et des Finances, sont seuls aptes à distribuer la subvention de l'Etat à la presse, en attendant la mise en place du Fonds national de la presse.

AN / IPP

Gabon : Enfin le partage de la subvention de l'Etat à la presse écrite privée

Le conseil des ministres gabonais du 12 août dernier a donné mandat aux ministères de la Communication et des Finances de procéder à la répartition de la subvention de l'Etat à la presse écrite privée, a indiqué le porte parole du gouvernement gabonais René Ndemezo'o Obiang. Une somme de 500 millions de FCFA (762 245,09 €) sera ainsi redistribuée aux organes de presse qui ont paru régulièrement au cours de l'année 2004, selon leur importance et la qualité de l'information diffusée.

Le partage de cette manne a soulevé une polémique et un conflit de compétence entre le ministère de la Communication, gestionnaire de la ligne budgétaire sur laquelle est inscrite cette dépense publique et le conseil national de la communication (CNC). Ce dernier a fait remarquer que le fonds national de la presse demeure encore à l'état de projet chez le législateur.

AN / IPP

Rwanda : 3^{ème} rapport du Haut Conseil de la presse sur le monitoring des médias

Le Haut Conseil de la presse (HCP) a publié le 15 août dernier son troisième rapport de monitoring portant sur la couverture médiatique de la commémoration du 10^{ème} anniversaire du génocide en avril dernier.

Le suivi a porté sur 278 articles de journaux et nouvelles de radio et TV en rapport avec l'évènement. Nouvelles diffusées entre le 1er et le 20 avril 2004 par 12 journaux locaux ainsi que par trois radios, dont deux chaînes étrangères, et par la télévision rwandaise.

Le HCP note que ces médias se sont dépensés pour informer le public sur l'évènement selon les règles déontologiques. Il signale cependant que les radios étrangères, la *BBC* et la *Voix de l'Amérique* qui disposent chacune de programmes en kinyarwanda à destination de la région des Grands lacs, ont traité l'information sur cet évènement avec plus d'équilibre que les journaux locaux qui se sont contenté pour la plupart des sources officielles.

Aussi le HCP recommande-t-il à la presse nationale de diversifier ses sources dans son traitement de l'information, et aux médias internationaux d'étendre à l'ensemble du pays la récolte de l'information qui se limite généralement à la capitale Kigali et ses environs.

Les deux précédents rapports du monitoring, publiés en octobre 2003 et en février 2004, ont porté successivement sur les couvertures médiatiques du référendum constitutionnel de mars 2004 ainsi que sur la présidentielle et les élections générales d'août et septembre 2004.

JR / IPP

Tchad : Les agents des médias publics suspendent leur mot d'ordre de grève

Le 8 août 2004, le personnel des médias publics, en grève depuis le 9 juillet 2004 à l'appel du syndicat des professionnels de la communication (SPC), a suspendu son mouvement de contestation déclenché pour réclamer l'adoption et la mise en application, par la fonction publique tchadienne, du statut particulier des agents de la radiodiffusion nationale tchadienne, de la télé Tchad et de l'Agence tchadienne de presse.

Pour le président du SPC, Youssouf Djambaye, par cette grève, les communicateurs revendiquaient leur mieux-être professionnel et socio-économique, vu le contexte de précarité dans lequel ils vivent.

La suspension du mot d'ordre de grève est motivée par la nomination, le 23 juillet 2004, d'un nouveau ministre de la Communication, plus disposé à dialoguer avec la SPC pour parvenir à une issue négociée de cette crise qui a paralysé pendant trois semaines le fonctionnement des médias publics. Dans ce sens, le ministre a rencontré et discuté avec les responsables du SPC de la possibilité de réhabiliter certains journalistes sanctionnés pour avoir observé ce mot d'ordre du syndicat. De même, il a promis le paiement de leur salaire réduits de moitié pour cause de grève.

Le ministre Natoingar prévoit d'organiser une table ronde avec tous les acteurs concernés par les communications au Tchad. Cette table ronde aura pour but de diagnostiquer les maux qui minent le milieu de la presse publique et privée au Tchad et de dégager des pistes de solutions pour corriger ces imperfections.

LG / IPP

5. STRUCTURATION ET PROFESSIONALISATION DES MEDIAS

Gabon : Table ronde de l'imprimerie Macacos, du distributeur Sogapresse et des éditeurs gabonais

Au terme de la table ronde qui a réuni à la fin du mois d'août, à Libreville, les responsables de l'imprimerie Macacos du Cameroun, les éditeurs de la presse privée gabonaise et des représentants du distributeur gabonais Sogapresse, ont convenu que Sogapresse pourra désormais pré-financer l'impression des journaux qui se vendent bien au Gabon.

Sogapresse et l'imprimerie Macacos entendent ainsi aider à leur manière la presse gabonaise qui est confrontée à des sérieuses difficultés qui empêchent son épanouissement, notamment l'étroitesse du marché et le manque de publicité.

L'imprimerie Macacos qui souhaite garder intact son partenariat avec les journaux gabonais n'entend point augmenter les coûts d'impression de la presse écrite privée du Gabon, a annoncé le directeur général de Macacos Benoît Marie Mallet qui conduisait la délégation camerounaise.

Il y a un mois, dans la perspective de la distribution de la subvention de l'Etat aux journaux gabonais, le conseil national de la communication avait souhaité que ces derniers ne se fassent plus imprimer au Cameroun. Le ministre de la communication Mehdi Teale a également formulé le même souhait, pour « *garder au Gabon l'argent du contribuable* », précisait-il.

AN / IPP

RDC : Les journalistes de Bukavu réfléchissent sur leur rôle en temps de conflit et post-conflit

Les 17, 18 et 20 août dernier, s'est tenu un atelier de réflexion et d'échange sur *le rôle des médias en temps de conflit et post-conflit au Sud-Kivu*, organisé par *Radio Sauti ya Rehema* (La Voix de la Miséricorde) en collaboration avec le bureau de l'information publique de la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République Démocratique du Congo (MONUC) de Bukavu. Cet atelier a connu la participation d'une trentaine d'organes de presse œuvrant dans la ville.

La responsable du bureau de l'information publique de la MONUC-Bukavu (Mme Eliane Nabaa), le chargé de la coopération audiovisuelle à l'ambassade de France à Kinshasa (M. Guillaume Pierre), le journaliste de la Fondation Hironnelle / *Radio Okapi* (M. Cyrille), le coordinateur du Réseau des radios et télévisions communautaires de l'Est de la RDC - RATECO (M. Kizito Mushizi) et le président du Conseil d'administration de la *Radio Maendeleo* (M. Sosthène Bulambo) ont développé différents thèmes portant entre autres sur le journalisme de paix, les notions fondamentales du métier, l'expérience du traitement de l'information en pleine guerre, les médias de la haine et les principes de base de la liberté de la presse.

Chacun de ces exposés a suscité de nombreux débats et échanges. A la clôture de l'atelier, les participants ont remercié la *Radio Sauti ya Rehema* et la MONUC-Bukavu pour leur initiative dans le contexte particulier de l'Est de la RDC. Ils se sont engagés à éviter les quelques dérives susceptibles de les conduire sur le chemin des médias de la haine. La MONUC-Bukavu s'est réjoui

de voir les journalistes prendre conscience de leur rôle en cette période de radicalisation et a promis de rester ouverte à tous les médias locaux.

Depuis mai 2004, la province du Sud-Kivu est prise dans une spirale de violences. Il était donc opportun de s'appesantir sur le rôle des médias dans pareilles circonstances.

DM / IPP

RDC : Formation de treize journalistes congolais à Bonn

Treize journalistes congolais ont suivi du 9 au 20 août dernier à Bonn en Allemagne un atelier de formation sur le thème : « *Ethique journalistique dans le processus de démocratisation* » été proposé par la Fondation Konrad Adenauer et assuré par la Deutsche Welle Akademie (Académie de la Voix de l'Allemagne).

Les 13 journalistes congolais ont suivi des modules articulés autour du rôle des médias en RDC ; la déontologie et l'éthique du journaliste ; les méthodes de recherche et la bonne utilisation des sources ; le reportage local ou le journalisme de proximité (base, philosophie et impact) ; les souhaits et attentes des lecteurs, auditeurs et téléspectateurs (analyse et définition des projets) ; le travail journalistique en temps de paix et de conflit ; la couverture électorale.

Outre des aspects théoriques, la formation s'est voulue pratique et participative. Les formateurs ont fait partager aux participants la méthode de travail dite « métaplan », basée sur l'utilisation des cartes. Cette méthode permet de collecter, visualiser, structurer, organiser et prioriser les idées à l'aide de cartes de couleurs différentes sur un tableau.

A l'issue de leur formation en Allemagne, les treize participants venus des médias tant audiovisuels qu'écrits, publics et privés de Kinshasa ont décidé de créer, avec le concours de la Fondation Konrad Adenauer, un réseau d'information.

FB / IPP

Rwanda : Premier atelier sur les mécanismes de régulation des médias

Le Haut conseil de la presse (HCP), en partenariat avec l'Institut Panos Paris et avec le soutien de la Coopération suisse (DDC) a organisé, le 2 et 3 septembre, à l'intention des journalistes et des dirigeants des médias publics et privés rwandais, le premier atelier sur les mécanismes de régulation des médias du pays.

Les 120 participants à l'atelier ont discuté et proposé une série d'amendements aux textes en vigueur qui garantissent la liberté de la presse au Rwanda, en vue de les actualiser. Il s'agit notamment de la loi sur la presse du 11 mai 2002, de la loi organique portant structure, organisation, attribution et fonctionnement du HCP ; des instructions du HCP portant sur les exigences pour obtenir l'autorisation de lancer une nouvelle radio ou télévision privées ; de programme et des instructions pour l'octroi d'une carte de presse ainsi que du guide de régulation des médias au Rwanda.

Avant les débats en groupes, les participants ont suivi deux exposés : *La régulation des médias au Rwanda. Quelles perspectives ?* par Privat Rutazibwa, président du HCP et *La problématique de la liberté de la presse dans le contexte africain : étude critique des textes juridiques relatifs à la presse au Rwanda* par Luc Adolphe TIAO, président du Conseil supérieur de l'information du Burkina Faso et consultant à l'Institut Panos Paris.

JR / IPP

Dans le cadre de son programme **DRIM ☆ AFRIQUE CENTRALE** « Droits et renforcements institutionnels des médias », l'Institut Panos Paris (IPP) a lancé en juillet 2002, Africentr@leMedias, une lettre d'information sur l'actualité du pluralisme des médias en Afrique Centrale.

Ce bulletin mensuel, réalisé par des journalistes de neuf pays de la région (Burundi, Cameroun, Congo, Gabon, Guinée équatoriale, République Centrafricaine (RCA), République démocratique du Congo (RDC), Rwanda et Tchad) a pour objectif d'apporter une information régulière sur l'actualité de la presse écrite et audiovisuelle, sur les cadres juridiques et économiques des médias, sur la structuration et la professionnalisation des médias. Il est destiné en premier lieu aux professionnels du secteur, aux acteurs de la société civile et aux partenaires institutionnels.

Direction

Pascal Berqué, Directeur du programme **DRIM ☆** « Droits et renforcements institutionnels des médias », Institut Panos Paris, pascal.berque@panosparis.org

Coordination

Domitille Duplat, Coordinatrice du programme **DRIM ☆ Afrique centrale**, Institut Panos Paris, domitilled@panosparis.org

Secrétaire de rédaction

Marie-Pierre Liénard, Chargée de projet, **DRIM ☆ Afrique centrale**, Institut Panos Paris, mariepierre@panosparis.org

Correspondants

Burundi : Jean Nzeyimana, Damien Ntiranyuhura

Cameroun : Joel Wadem

Centrafrique : Fernande Françoise Sackanot

Congo : Solange Kibelolo

Gabon : Achille Ngoma

Guinée Equatoriale : Rodrigo Angue Nguema

République démocratique du Congo : Frank Baku (Kinshasa), Rose Lukano (Lubumbashi), Déo Namujimbo (Goma), Flory Ngongo (Kisangani), Dieudonné Malékéra (Bukavu), Michel Aveledi (Bas Congo).

Rwanda : Jean Ruremesha

Tchad : Laoro Gondjé

Diffusion

Séverine Le Ridant, Chargée de Communication on et off line, Institut Panos Paris, communication@panosparis.org

Contact

Institut Panos Paris, 10, rue du Mail - 75 002 Paris (France)

Tel. (331) 40 41 05 50 – Fax (331) 40 41 03 30

domitilled@panosparis.org

Cette lettre d'information est publiée avec le soutien de



& de

